



EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

74240

Le Maire de la Commune de GAILLARD,

OBJET

Retrait de la délégation de
fonctions et de signature

à

Mme Anne-Catherine
MONTAUD

N° 2026R257

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-18, L. 2122-19 et L. 2122-20 ;

Vu l'arrêté n°2026R81 du 23 mars 2026 portant délégation de fonctions et de signature à Mme Anne-Catherine MONTAUD, Directrice générale des services ;

Vu l'arrêté n°26P291 en date du 29 juillet 2026 portant fin de détachement de Mme Anne-Catherine MONTAUD à compter du 02 novembre 2026 ;

Considérant le courrier de Mme Anne-Catherine MONTAUD en date du 07 septembre 2026 sollicitant expressément le retrait anticipé de la délégation de fonctions et de signature par M. le Maire ;

Considérant la période de congés de Mme Anne-Catherine MONTAUD à compter du 18 septembre 2026 jusqu'à la fin de la période de détachement ;

ARRÊTE

Article 1 : L'arrêté n°2026R81 du 23 mars 2026 portant délégation de fonctions et de signature à Mme Anne-Catherine MONTAUD, Directrice générale des services, est abrogé à compter du 18 septembre 2026.

Article 2 : Copie de cet arrêté sera notifiée à l'intéressée et transmise à Madame la Sous-préfète de Saint-Julien-en-Genevois et à Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Thonon-les-Bains.

Article 3 : Cet arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble - 2, Place de Verdun 38 000 GRENOBLE, dans un délai de deux mois compter de sa notification et de sa publication.

FAIT à GAILLARD, le 15 septembre 2026

Le Maire,

Antoine BLOUIN



Notifié le : 16/09/2026

Signature de l'agent :

Arrêté devenu exécutoire compte tenu :

de sa réception en Sous-Préfecture le :

16/09/2026

de sa mise en ligne le :

16/09/2026

de sa notification le :

16/09/2026